

ISSANCOURT RUMEL

ARDENNES / FRANCE

26^e RANDONNÉE POPULAIRE INTERNATIONALE 7, 10, 15 ET 20 km



**25 mai
2025**



*Association « LA BALISE »
Membre de la F.F.S.P. N° F0865
Visa F.F.S.P. 2025 08 13 J1*

LES BALCONS DE MEUSE



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique
par arrêté N°012156 du 2 août 2001

Internet : <http://www.ffsp.fr>
E-mail : contact@ffsp.fr



facebook.com/ivv.france

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

CIRCUIT Parcours pédestres fléchés de 7, 10, 15 et 20 km, sans difficultés particulières.

Ouvert à tous ; **les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.**

DÉPART / ARRIVÉE Stade de foot, **08440 ISSANCOURT-RUMEL**

HORAIRES Départs de 8 h à 14 h, pour les 7, 10 et 15 km.
Dernier départ à 13 h pour le 20 km.

COTISATIONS La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre **une cotisation de participation sans souvenir de 3,00 € ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans).**

Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

ASSURANCE La FFSP est assurée en R.C. auprès de la MAIF. L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé. L'association décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, accident.

RAVITAILLEMENT Distribution gratuite aux contrôles

Stand de restauration payant à l'arrivée :

Barbecue, omelette, fromage, sandwiches, tartes aux fruits, boissons. (Possibilité de réserver au départ)

AVIS IMPORTANT Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur les parcours. **Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.**

Premiers secours Mis en place par la Balise dès le départ.

URGENCES : 112

RENSEIGNEMENTS Catherine MARTEL Tél. **06 81 73 80 36**

12 Allée des framboises - 08440 LUMES

LA MARCHE AURA LIEU QUELLES QUE SOIENT LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES SAUF EN CAS D'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL OU MUNICIPAL



Pensez à apporter des gobelets réutilisables, ou si vous n'en avez pas, nous proposons ces gobelets contre une **caution de 1 euro (pensez à prendre un sac à dos).**